

La pose de la **première pierre** des « Villas du vieux moulin »



La pose de la première pierre des « Villas du Vieux Moulin » s'est déroulée le 9 juillet en présence notamment de J.N. CARPENTIER, Député, E. MALDELRIEUX, Président du Directoire de « Coopération et Famille », de M. VALLADE, Maire, de l'architecte et de différents partenaires. Les 79 logements sociaux devraient être livrés à l'automne 2016.

Eric Madelrieux a tenu à marquer sa satisfaction d'être présent sur Pierrelaye pour la première fois, dans le cadre de cette réalisation. « Coopération et Famille » collabore déjà avec le Parisis. Il va ainsi pouvoir participer financièrement, par le PUP, à la construction du futur 3ème groupe scolaire et à la mise en place d'un dispositif de collecte de déchets.

« Les Villas du Vieux Moulin » s'intégreront dans le paysage rural de Pierrelaye proposant une opération de qualité avec quatre petits bâtiments collectifs ancrés dans un espace paysager de 3500 m². Les normes environnementales seront respectées ainsi que la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et le besoin de stationnement pris en compte. Une loge de gardien est aussi prévue sur le site.

Monsieur MADELRIEUX a tenu à préciser que « Coopération et Famille » a le souci de la quittance de loyer. Ainsi, les engagements énergétiques devraient permettre une baisse de cette quittance.

En remerciant les différents partenaires, il a mis l'accent sur le fait que 35% des logements relèvent de collecteurs du 1%.

Pour J.N. Carpentier, Député, c'est un évènement pour Pierrelaye mais aussi pour l'ensemble du territoire du Parisis.

Son propos fut axé sur « l'accès au logement, droit primordial notamment pour les jeunes. De jeunes pierrelaysiens, mais pas uniquement, vont pouvoir trouver une réponse adaptée au travers de ce programme locatif social. Il faut en permanence interpellier les pouvoirs publics sur le droit et l'accès au logement. De plus en plus, la composition des familles évolue et il y a lieu de construire des logements intelligemment, s'insérant dans les quartiers.

Il remercia Michel VALLADE qui agit et s'implique pour garder la maîtrise du développement de la ville de Pierrelaye.

Michel VALLADE, Maire, souligna que « La pose de la première pierre est toujours un moment particulier traduisant l'aboutissement d'un projet, d'une démarche commune et partagée. A l'heure

où le déficit criant de logements est avéré, je me félicite qu'un tel projet voit le jour sur une ex friche industrielle... » « Le PLHI prévoit la construction de 1000 logements/an sur le Parisis, en demandant aux communes de respecter la loi SRU. A Pierrelaye, avec près de 26% de logements sociaux, nous sommes en phase avec nos obligations légales et entendons le rester. »

« Plus de 350 pierrelaysiens attendent un logement dont nombre de jeunes souhaitant décohabiter tout en restant à Pierrelaye. Trouver un logement lorsqu'on débute dans la vie professionnelle est un parcours difficile. Les familles recherchent un logement adapté au budget dont elles disposent. La notion de « revenus » est importante au regard des plafonds appliqués et du prix de certains loyers. Des familles à revenus modestes sont exclues du droit de se loger. La construction de logements sociaux est nécessaire. Il faut que la notion de logement social soit « réhabilitée » et revalorisée. Trop souvent d'aucuns en donnent une perception négative, véhiculant et encourageant nombre de préjugés et de clichés.

« Les Villas du Vieux Moulin » sont attendues par un grand nombre de pierrelaysiens notamment les jeunes qui espèrent ainsi pouvoir se lancer dans la vie. ■

Travaux : la ville investit

Tout au long de l'année, des travaux sont effectués dans l'enceinte des bâtiments communaux et leurs abords mais aussi sur la voirie. Dans le même temps, les agents des secteurs du Bâtiment et des Espaces verts assurent l'entretien des équipements et veillent à l'embellissement des espaces publics. Des remises aux normes sont effectuées régulièrement pour être conformes avec les conclusions des audits thermiques, énergétiques et d'accessibilité.

L'été est cependant une période plus propice à la conduite de chantiers de plus grande envergure et plus spécifiquement dans les groupes scolaires.

Un plan pluriannuel a été établi par l'équipe municipale et les services; mobilisant un budget significatif pour mener à bien ces chantiers utiles à tous.

Depuis trois ans, ce sont près de 4 millions d'euros qui ont été investis pour la rénovation des deux groupes scolaires, ainsi remis à neuf.

Les travaux dans les écoles ont débuté, dès le mois de juin, avec le remplacement du portail et des clôtures de l'école maternelle Marie Curie (coût : 6240 euros HT)

Il s'est agi aussi de procéder :

- ◆ à la réfection et la rénovation des sanitaires des bâtiments 2,3 de l'école élémentaire Marie Curie, **(photos 1 et 2)** l'extension de sanitaires -en cours d'achèvement- dans cette même école ; la mise en accessibilité de chaque bâtiment (coût total : 343 232 euros HT avec une subvention du Député J.N. Carpentier de 20 000 euros et un fonds de concours du Parisis de 100 000 euros) **(photos 9)**
- ◆ au traitement des contours de 4 arbres localisés à la maternelle Marie Curie, selon une technique innovante (coût : 3 382 HT). **(photo 3)**
- ◆ la mise en peinture de la dernière classe du bâtiment dit « 4 classes » et des circulations, effectuée, en « régie » par le service Bâtiments. **(photo 4)**



utile et durable



◆ à la réalisation de la première tranche d'aménagement et de sécurisation des abords de l'école maternelle Pierre Curie (coût : 270 639 euros HT) dont l'objectif premier réside dans l'amélioration des conditions de traversée des piétons. Cette tranche est matérialisée par la création d'un parvis devant l'école maternelle (**pages suivantes - photos 10, 11, 15, 16 et 17**), d'un giratoire, la mise en sens unique de la rue Anatole France et l'aménagement d'un rond-point surélevé destiné à « briser » la vitesse (**pages suivantes - photo 12**). Des travaux de finition sont prévus sur cet ouvrage en termes de plantations, de végétalisation et de pose de pavés résine. L'été 2016 verra la seconde tranche concernant l'école élémentaire Pierre Curie avec des travaux de couverture et d'isolation. Le traitement de la rue Anatole France se poursuivra avec l'élargissement des trottoirs, la création d'une piste cyclable. L'espace dédié au déplacement des piétons sera ainsi cohérent.

Les travaux d'été, c'est aussi :

◆ le remplacement des menuiseries extérieures au vestiaire Foot (9 792 euros HT), le changement des stores d'occultation de la salle polyvalente (**photo 5**) et le changement des 5 portes extérieures (21 980 euros HT)

◆ l'élargissement du cheminement piéton, rue Georges Boucher (9 802 euros HT) pour circuler en sécurité (**photo 8**) et rue Jean Nicolas Leveau (6 375 euros HT)

◆ la réfection du parking de l'Eglise et la création d'une rampe d'accès (coût : 18 700 euros HT) (**pages suivantes - photos 13 avant et 14 après**)

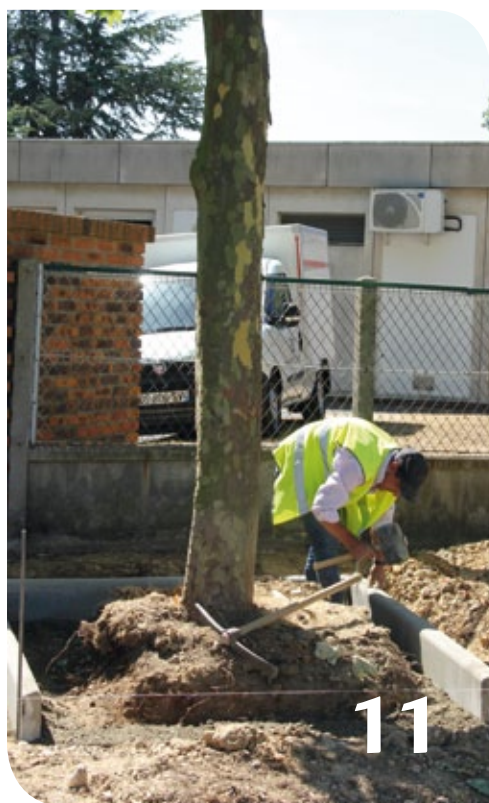
◆ la rénovation intérieure des marches en bois d'accès à la salle Roger Viennet (1185 euros HT) (**photo 6**)

◆ la mise en place des tableaux numériques informatique (TNI) pour les élèves des CM2 des deux groupes scolaires. Il s'agit d'une première étape.

◆ le rafraîchissement en peinture du sas de la bibliothèque. D'autres travaux sur les sols sont programmés.

D'ici la fin 2015, un programme de travaux concernera la façade Sud du tennis couvert, la pose de la bâche de l'accueil de loisirs, l'aménagement des locaux des services techniques municipaux, rue de Bessancourt mais aussi des travaux de voirie rue du 19 mars 1962. ■







15



16



17